



ARRETE n° AR21-292
Portant nomination du responsable des micro-
certifications

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le code de l'éducation notamment les articles R. 715-9 et suivants,

Vu les statuts de l'établissement,

Vu le règlement intérieur de l'établissement,

ARRETE

Article unique :

Madame Caroline Prodhon, est nommée responsable des micro-certifications pour une durée de 2 ans (renouvelable).

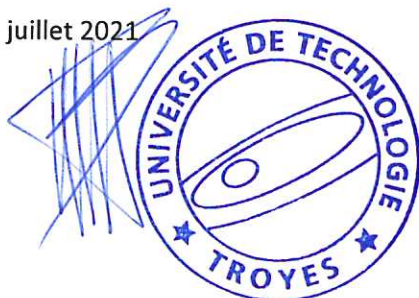
Elle a pour objectif la mise en place des micro-certifications dans toutes les branches, l'organisation des journées banalisées, l'organisation de l'inter-semestre pour les branches.

Cette mission prend effet le 31 août 2021 et se terminera au 30 août 2023. Elle est renouvelable.

Ci-joint la lettre de mission

Fait à Troyes, le 12 juillet 2021

Pierre Koch,
Directeur de l'UTT



Original : Direction des ressources humaines
Copies : Intéressé(s)
Service juridique
Diffusion : Générale : ENT